



Conseil économique et social

Distr. générale

19 octobre 2021

Français

Original : anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par voie navigable

Soixante-cinquième session

Genève, 3–5 novembre 2021

Point 5 b) et c) de l'ordre du jour provisoire

Réseau européen de voies navigables : Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau des voies navigables E (« Livre bleu ») ; Inventaire des principaux goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E (résolution n° 49, révision 2)

Amendements à l'Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau des voies navigables E et à l'Inventaire des principaux goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E

Note du secrétariat*

Mandat

1. Le présent document est soumis conformément au projet de budget-programme pour 2021, titre V (Coopération régionale pour le développement), chapitre 20 (Développement économique en Europe), programme 17 (Développement économique en Europe) (A/75/6, sect. 20, par. 20.51).
2. L'annexe au présent document contient les projets d'amendements à la troisième édition révisée du Livre bleu : a) les amendements à la liste des goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E par pays et aux tableaux 1 et 2 pour l'Allemagne, la Belgique et la Slovaquie, approuvés à titre préliminaire par le Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure à sa cinquante-neuvième session et b) les informations mises à jour transmises par la Tchéquie. La partie I de l'annexe s'applique également à l'Inventaire des principaux goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E (résolution n° 49, révision 2).
3. Le Groupe de travail des transports par voie navigable souhaitera peut-être approuver a) les amendements proposés au Livre bleu en tant qu'amendement n° 4 et b) les amendements proposés à la résolution n° 49, révision 2.

* Le présent document a été communiqué après la date limite afin de rendre compte des renseignements les plus à jour.

Annexe

Amendements à l'Inventaire des normes et paramètres principaux du réseau des voies navigables E

I. Liste des goulets d'étranglement et liaisons manquantes sur le réseau des voies navigables E par pays

4. Page 12, Goulets d'étranglement structurels et stratégiques pour la République tchèque, *modifier comme suit* :

Goulets d'étranglement structurels : Elbe (E 20) de la frontière d'État à Ústí nad Labem — profondeur extrêmement faible du chenal pendant les saisons sèches (0,9 à 2,0 m) ; dans les années 1997–2004 **2020** le tirant d'eau disponible était de moins de 1,40 m pendant ~~160-0~~ **à 262 217** jours par an, rendant cette section commercialement non navigable ; la construction ~~de deux d'~~ **et l'amélioration du chenal est nécessaire sont nécessaires.**

Goulets d'étranglement stratégiques :

- Elbe (E 20) ~~de Mělník à Chvaletice — faible largeur des portes d'écluse (12,00 m) ; de Chvaletice à Pardubice, la construction d'une écluse d'écluses à Přelouč est nécessaire.~~
- Vltava (E 20-06) de ~~Mělník~~ **Mělník Měrejšovice** à Praha — faible hauteur sous les ponts (4,50 **5,25** m) et faible largeur des portes d'écluse (11,00 m) ; **de Mělník à Vraňany — faible tirant d'eau disponible (1,8 m).**

5. Page 3, Goulets d'étranglement stratégiques pour l'Allemagne, *supprimer* :

- Rhin (E 10) — faible profondeur du chenal pendant les saisons sèches de St. Goar à Mainz (1,90 m) et faible hauteur sous les ponts à Kehl/Strasbourg.

6. Page 14, Liaisons manquantes pour la Slovaquie, après le titre, *ajouter* une note de bas de page

Sections de voies navigables qui n'existent pas actuellement mais qui sont incluses dans des programmes de développement d'infrastructures pertinents.

II. Tableau 1, Caractéristiques de navigation des grandes voies navigables européennes d'importance internationale

7. Page 19, troisième et cinquième rubriques, colonne 6, *modifier comme suit* :

VOIE NAVIGABLE E	SECTION DE VOIE NAVIGABLE E	LONGUEUR (km)	DIMENSIONS MAXIMALES DES BATEAUX ET DES CONVOIS POUSSÉS QUI PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉES			HAUTEUR MINIMALE SOUS LES PONTS **** (m)	CLASSE	ADAPTABILITÉ AU TRANSPORT COMBINÉ**	REMARQUES
			LONGUEUR*** (m)	LARGEUR*** (m)	TIRANT D'EAU (m)				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 01-01	CANAL BOCHOLT – HERENTALS	4,1	85,0/85,0	9,50/9,50	2,80	5,50	IV	B	
	Kom van Dessel – Sluis 1 Lommel		55,0/55,0	7,30/7,30	2,10 2,50	4,93	II	C	
...									

VOIE NAVIGABLE E	SECTION DE VOIE NAVIGABLE E	LONGUEUR (km)	DIMENSIONS MAXIMALES DES BATEAUX ET DES CONVOIS POUSSÉS QUI PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉES			HAUTEUR MINIMALE SOUS LES PONTS **** (m)	CLASSE	ADAPTABILITÉ AU TRANSPORT COMBINÉ**	REMARQUES
			LONGUEUR*** (m)	LARGEUR*** (m)	TIRANT D'EAU (m)				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	ZUID-WILLEMSVAART Bocholt — Jusqu'à la frontière Belgique-Pays-Bas	4,9	85,0/85,0	9,50/9,50	2,80	5,50	IV	B	
			52,0/52,0	6,70/6,70	1,90 2,00	5,15	II	C	

8. Page 24, de la deuxième à la cinquième rubrique, colonnes 4 et 5, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 05	CANAL ALBERT Antwerpen – Wijnegem	9,7	134,0 135,0/200,0	12,50/22,80 15,00/23,00	3,40	9,10	VIb	A	
			134,0 135,0/200,0	12,50/12,50 15,00/23,00	3,40	6,70	Vb	A	
	CANAL ALBERT Wijnegem – Lanaken	90,0	134,0/196,0 196,0/200,0	12,50 23,00/23,00	3,40	9,10	VIb	A	
			134,0/196,0 196,0/200,0	12,50 23,00/23,00	3,40	6,90	VIb	A	
	CANAL ALBERT Lanaken	1,0	134,0 196,0/196,0	12,50 23,00/23,00	3,40	9,10	VIb	A	
			134,0 196,0/196,0	12,50 23,00/23,00	3,40	7,00	Va	A	
CANAL ALBERT Lanaken – Kanne	10,0	134,0 196,0/196,0	12,50 23,00/23,00	3,40	9,10	VIb	A		
		134,0 196,0/196,0	12,50 23,00/23,00	3,40	6,90	VIb	A		

9. Page 25, deuxième rubrique, colonnes 4 et 5, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 05-06	NETEKANAAL Lier – Duffelsluis	5,7	95,0/95,0 85,0/85,0	11,40/11,40 10,30/10,30	2,50	7,00	Va	A	
			95,0/95,0 85,0/85,0	11,40/11,40 10,30/10,30	2,50	6,94	IV	B	

10. Page 27

a) Première rubrique, colonne 7, deuxième ligne, *ajouter* une nouvelle note de bas de page, comme suit :

La hauteur libre sous le pont routier de Rheinhausen-Ouisburg-Hochfeld (km Rhin 775,29) est de 8,88 m au PHEN¹.

La hauteur libre sous le pont Josef-Kardinal-Frings-Brucke (Sudbrucke Dusseldorf, km Rhin 737,10) est de 8,61 m au PHEN.

La hauteur libre sous le pont Kniebrucke Ousseldorf (km Rhin 743,57) est de 8,82 m au PHEN.

¹ Niveau d'eau navigable le plus haut.

b) Deuxième rubrique, colonne 7, deuxième ligne, *ajouter* une nouvelle note de fin *comme suit* :

Sous le pont routier de Köln-Deutz (km Rhin, 687,93), une hauteur de 9,10 m au-dessus du PHEN n'est disponible que sur une largeur de 94 m.

Sous le pont routier de Bonn-Beuel (Kennedy-Brücke Bonn, km Rhin 654,94), une hauteur de 9,10 m au-dessus du PHEN n'est disponible que sur une largeur de 115 m.

c) Troisième rubrique, colonne 6, deuxième ligne, note de bas de page 19, *lire* :

~~Profondeur~~ **Une profondeur** du chenal **navigable** inférieure au GLW² ~~2002~~ **2012** (entre St. Goar et Mainz : 1,90 m au-dessous du GLW, **est garantie au moins 345 jours par an**).

d) Sixième rubrique, colonne 7, deuxième ligne, *supprimer* la note de fin 20.

11. Page 33, de la cinquième à la huitième rubrique, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 20	ELBE Frontière Allemagne- République tchèque — Ústí nad Labem	40,0	110,0/137,0	11,50/23,00	2,80	7,00	VIa	A	À courant libre Régularisée, canalisation nécessaire
			110,0/137,0	11,50/23,00	0,90- 2,80 ³⁶	6,50 7,00	Va	B	
	ELBE Ústí nad Labem — Mělník	69,0	110,0/185,0 ³⁷	11,50/22,80 ³⁷	2,80	7,00	VIb	A	Canalisée
			110,0/470,0 137,0	11,50/23,0 11,50	2,00- 2,20 ³⁶	5,66	Va	A	
	ELBE Mělník — Chvaletice	102,2	110,0/185,0	12,00/12,00	2,80	7,00	Vb	A	Canalisée
			85,0/85,0 84,0/84,0	12,00/12,00 11,50/11,50	2,10	4,70 4,90/ 5,25	IV	C	
	ELBE Chvaletice — Pardubice	24,8	110,0/185,0	12,00/12,00 11,50/11,50	2,80	7,00	Vb	A	Canalisée. Écluse de Píelouš II en projet
			.../...	.../...	IV ⁶	...	

12. Page 34, deuxième rubrique (E 20-06)

a) *Modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
E 20-06	VLTAVA Mělník — Praha — (Slapy)	91,0 64,0	110,0/110,0 137,0	11,40/11,40	2,50	5,25 7,00	Va	B	Y compris l'embouchure du cours d'eau Berounka jusqu'au port de Prague-Radotín
		110,0/110,0	10,50/10,50 10,60/10,60	(1,20) 1,80 ⁴⁰	4,50 5,10	IV	C		
	VLTAVA Praha — Slapy	27,0	110,0/110,0	11,40	1,20	5,25	IV	C	
			110,0/110,0	11,40	1,20	4,95	IV	C	

b) Colonne 6, deuxième ligne, *supprimer* la note de fin 40.

² Système de référence : Gleichwertiger Wasserstand « GLW », c'est-à-dire un niveau d'eau navigable le plus bas (LNWL).

III. Tableau 2, Paramètres concernant les écluses sur les voies navigables d'importance internationale

13. Page 67, E 02, troisième rubrique, colonnes 3 et 4, *modifier comme suit* :

VOIE NAVIGABLE E	SECTION DE VOIE NAVIGABLE E	DIMENSIONS DES ÉCLUSES			COMMENTAIRES
		LONGUEUR (m)	LARGEUR (m)	PROFONDEUR AUX SEUILS (m)	
1	2	3	4	5	6
E 02	LEIE	136,0	16,00	2,50	Écluse Sint-Baafs-Vijve
		115,0 235,0	12,40 12,50	3,50	Écluse Harelbeke

14. Page 71, E 20, *supprimer* la deuxième rubrique pour Elbe, frontière allemande — Ústí nad Labem.

15. Page 71, E 20

a) Troisième rubrique, lignes 3 et 4, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6
E 20	ELBE Ústí nad Labem — Střekov — Mělník	173,7	13,00	2,60	Écluses parallèles de Střekov
		170,0	24,00	2,60	
	155,0 110,0	22,00 12,00	2,50	Écluses parallèles de Lovosice	
	110,0 155,0	12,00 22,00	2,50		

b) Quatrième et cinquième rubriques, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6
E 20	ELBE Mělník — Chvaletice	85,0	12,00	3,30	Trois écluses 15 × une écluse
		85,0	12,00	3,00	Douze écluses
	ELBE Chvaletice — Pardubice	115,0	12,50	4,00	Écluse de Přelouč II (en projet)
		85,0	12,00	3,00	Écluse de Přelouč I Écluses de Srnojedy et Pardubice
		85,0	12,00	3,00	Écluse de Srnojedy

16. Pages 71 et 72, E 20-06, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6
E 20-06	VLTAVA Mělník — Praha — Slapy	73,0	11,00	2,50	Écluses parallèles de Hořín ¹⁰
		137,0	20,00 12,00	2,50	
		69,0 215,0	11,00	2,50	Écluses doubles de Měřežovice ^{10, 11}
		133,0	20,00	2,50	-
		52,0	11,00	2,50	Écluses doubles de Dolánky ^{10, 11}
		133,0	11,00	2,50	
		59,0 203,0	11,00	2,50	Écluses doubles de Roztoky ^{10, 11}
		133,0	20,00	2,50	-
		73,0	11,00	2,50	Écluses parallèles de Podbaba ¹⁰
		135,0	12,00	4,00	
115,0	11,00	2,50	Écluses parallèles de Štvanice		

1	2	3	4	5	6
		175,0	11,00	2,50	
		174,0	11,00	2,50	Écluses doubles de Smíchov (98 + 72 68 m)
		192,0	12,00	3,50	Écluse double de Modřany (85 + 95 m)
		134,0	12,00	3,00	Écluses parallèles de Vrané nad Vltavou
		85,0	12,00	3,00	
		118,4	12,00	2,50	Écluse double de Štěchovice (40 + 73 m)

IV. Tableau 3, Caractéristiques techniques des ports de navigation intérieure d'importance internationale

17. Page 89, rubriques 16 à 18, colonne 1, *modifier comme suit* :

E ports	Capacité de manutention de cargaisons			Matériel de manutention de cargaisons disponibles pour			Connexion ferroviaire* *	Autres caractéristiques et commentaires
	0,5–3,0 millions de tonnes	3,0–10,0 millions de tonnes	> 10,0 millions de tonnes	Conteneurs**		Ro-ro**		
				20'	40'			
1	2	3	4	5	6	7	8	9
P 20-15 Děčín (Elbe, km 737,3 737,6 et 739,3 740,5) ²	x			x	x	-	x	Marchandises en vrac
P 20-16 Ústí nad Labem (Elbe, km 761,5 761,2 et 764,0) ²	x			x	x	-	x	Marchandises en vrac
P 20-17 Mělník (Elbe, km 834,4 et 836,7) ²	x			x	x	x	x	Marchandises en vrac

18. Page 90, Troisième rubrique, lignes 3 et 4, *modifier comme suit* :

1	2	3	4	5	6	7	8	9
P 20-06-02 Praha (Vltava, km 47,4 46,6 et 55,5 19,31)	x			-	-	-	-	Marchandises en vrac

19. Page 108, note de fin 2, *remplacer* km 726,15 *par* km 730,00.